

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.241**

Référence : **11 2025 28**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-15 et L.2511-10 ;

Considérant qu'au début de chaque séance, le Conseil d'arrondissement nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ;

Sur proposition de Monsieur François VAUGLIN, Maire du 11^e arrondissement ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Monsieur Adrien TIBERTI est nommé afin de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

*

Nombre de votants : 26 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

*

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.242**

Référence : **11 2025 29**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-15 et L.2511-10 ;

Considérant que le procès-verbal de la séance du Conseil du 11^e arrondissement du 30 septembre 2025 doit être soumis à l'approbation du Conseil d'arrondissement ;

Sur proposition de Monsieur François VAUGLIN, Maire du 11^e arrondissement ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Le procès-verbal de la séance du Conseil du 11^e arrondissement du 30 septembre 2025 est adopté.

-*-

Nombre de votants : 26 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.243**

Référence : **11 2025 30**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le titre I du livre V du Code Général des Collectivités Territoriales, traitant des dispositions particulières applicables à Paris, Marseille et Lyon et notamment ses articles L.2511-40 et L.2511-41 ;

Vu la délibération 2025 DDCT 140 du Conseil de Paris en date des 7, 8, 9 et 10 octobre 2025, relative à la détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2025 ;

Vu la délibération 2025 DDCT 137 du Conseil de Paris en date des 7, 8, 9 et 10 octobre 2025, relative à l'inventaire des équipements de proximité pour l'année 2025 ;

Vu la délibération 2025 DFA 48 du Conseil de Paris en date des 7, 8, 9 et 10 octobre 2025, relative à l'approbation du montant de la dotation des états spéciaux des arrondissements pour le Budget Primitif 2026 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur la proposition de M. François VAUGLIN, Maire du 11^e arrondissement ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : L'état spécial du 11^e arrondissement pour l'exercice 2026 est arrêté en recettes puis en dépenses conformément aux états annexés à la présente délibération.

-*-

Nombre de votants : 23 dont 7 ayant donné pouvoir

Abstentions: Groupe Changer Paris et Guillaume POITOUX (3)

Pour: Groupe Paris 11 en Commun, Groupe Ecologiste du 11^e, et Groupe Communiste et Citoyen (23)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-*-

ETAT SPECIAL DU 11ème ARRONDISSEMENT

Budget Primitif 2026 Fonctionnement

Fonction		Chapitre		Nature	Libellés	Budget primitif 2026
Fonction 020	ADMINISTRATION GENERALE	Chapitre 74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	748711	DOTATION D'ANIMATION LOCALE RECUE	836 816,00 €
				748721	DOTATION DE GESTION LOCALE RECUE	8 795 759,00 €
		Total Chapitre 74				9 632 575,00 €
Total Fonction 020						9 632 575,00 €
TOTAL RECETTES						9 632 575,00 €

Budget Primitif 2026 Investissement

Fonction		Chapitre		Nature	Libellés	Budget primitif 2026
Fonction 020	ADMINISTRATION GENERALE	Chapitre 45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	458201	DOTATION D'INVESTISSEMENT RECUE	375 890,00 €
		Total Chapitre 45				375 890,00 €
Total Fonction 020						375 890,00 €
TOTAL RECETTES						375 890,00 €

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 020 ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	6 417,00	6 417,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	103 867,00	103 867,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	1 000,00	1 000,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	3 000,00	3 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	125 899,00	150 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	8 000,00	10 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	1 000,00	1 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	100,00	10,00
61351	LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL ROULANT	132 000,00	150 000,00
61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	500,00	500,00
6156	MAINTENANCE	23 000,00	28 000,00
6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	5 000,00	5 000,00
6184	VERSEMENTS À DES ORGANISMES DE FORMATION	400,00	400,00
6234	RÉCEPTIONS	0,00	10 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	500,00	1 000,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	70 000,00	70 700,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	35 000,00	10 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	4 500,00	10 000,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	10 000,00	10 639,00
Total Chapitre 011		530 183,00	571 533,00
Chapitre 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
6585	INTÉRÊTS MORATOIRES	0,00	150,00
Total Chapitre 65		0,00	150,00
Total Rubrique 020		530 183,00	571 683,00
Rubrique 0282 TRAVAUX URGENTS			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	450 000,00	390 160,00
Total Chapitre 011		450 000,00	390 160,00
Total Rubrique 0282		450 000,00	390 160,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 0381 CONSEILS DE QUARTIER			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	200,00	400,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	0,00	200,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	600,00	800,00
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	200,00	1 000,00
6234	RÉCEPTIONS	3 500,00	5 500,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	4 500,00	3 430,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	7 530,00	5 200,00
Total Chapitre 011		16 530,00	16 530,00
Total Rubrique 0381		16 530,00	16 530,00
Rubrique 211 ÉCOLES MATERNELLES			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	105 753,00	0,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	439 557,00	439 557,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	6 943,00	6 943,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	2 700,00	2 500,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	45 000,00	37 363,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	10 000,00	7 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	35 000,00	10 000,00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	79 177,00	78 000,00
6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	11 500,00	10 000,00
61558	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	10 000,00	7 000,00
6156	MAINTENANCE	92 600,00	34 000,00
6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	499,00	200,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	20 000,00	8 000,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	2 000,00	500,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	20 000,00	14 000,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	8 000,00	4 000,00
Total Chapitre 011		888 729,00	659 063,00
Total Rubrique 211		888 729,00	659 063,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 212 ÉCOLES PRIMAIRES			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	104 300,00	0,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	528 393,00	528 393,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	10 414,00	10 414,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	4 500,00	4 200,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	41 000,00	36 361,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	10 000,00	5 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	35 000,00	15 000,00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	187 557,00	195 864,00
6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	1 500,00	100,00
61558	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	2 000,00	1 000,00
6156	MAINTENANCE	73 500,00	70 000,00
6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	1 672,00	1 000,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	20 000,00	10 000,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	2 500,00	1 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	20 000,00	20 000,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	5 000,00	0,00
Total Chapitre 011		1 047 336,00	898 332,00
Total Rubrique 212		1 047 336,00	898 332,00
Rubrique 213 Classes regroupées			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	0,00	211 923,00
Total Chapitre 011		0,00	211 923,00
Total Rubrique 213		0,00	211 923,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 301 ANIM LOCALE ET CULTURELLE			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	2 000,00	2 000,00
6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES ... (BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUE	4 000,00	5 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	10 000,00	11 000,00
61351	LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL ROULANT	2 000,00	10 000,00
61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	10 000,00	12 000,00
6184	VERSEMENTS À DES ORGANISMES DE FORMATION	0,00	100,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 000,00	3 025,00
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	40 000,00	72 000,00
6234	RÉCEPTIONS	30 000,00	40 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	150 000,00	130 000,00
6251	VOYAGES, DÉPLACEMENTS ET MISSIONS	0,00	1,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	20 000,00	15 000,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	175 562,00	130 000,00
Total Chapitre 011		444 562,00	430 126,00
Total Rubrique 301		444 562,00	430 126,00
Rubrique 3111 ENSEIGNEMENT ART PRATIQUE			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 700,00	1 700,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	28 810,00	28 810,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	10 000,00	14 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 400,00	1 500,00
61351	LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL ROULANT	12 500,00	2 000,00
61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	0,00	2 000,00
6156	MAINTENANCE	32 900,00	33 947,00
6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	100,00	500,00
6184	VERSEMENTS À DES ORGANISMES DE FORMATION	700,00	0,00
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	150,00	500,00
6234	RÉCEPTIONS	2 000,00	1 500,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	0,00	300,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	30 000,00	40 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	36 192,00	58 300,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	43 605,00	35 000,00
63513	AUTRES IMPÔTS LOCAUX	840,00	840,00
Total Chapitre 011		200 897,00	220 897,00
Total Rubrique 3111		200 897,00	220 897,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
 SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 313	BIBLIOTHÈQUES MÉDIATHÈQUE		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	2 000,00	1 800,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	55 988,00	55 988,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	8 543,00	8 543,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	4 000,00	4 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 450,00	2 500,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	45 800,00	50 000,00
6156	MAINTENANCE	7 620,00	8 000,00
6234	RÉCEPTIONS	250,00	100,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	500,00	900,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 000,00	4 800,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	3 480,00	6 000,00
Total Chapitre 011		131 631,00	142 631,00
Total Rubrique 313		131 631,00	142 631,00
Rubrique 321	SALLES DE SPORT, GYMNASES		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	8 019,00	10 000,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	337 126,00	337 126,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	500,00	0,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	6 000,00	5 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	17 000,00	15 000,00
6156	MAINTENANCE	20 000,00	21 519,00
Total Chapitre 011		388 645,00	388 645,00
Total Rubrique 321		388 645,00	388 645,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 322 STADES			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	2 000,00	3 000,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	25 440,00	25 440,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	2 500,00	2 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	1 000,00	1 500,00
61521	TERRAINS	1 000,00	0,00
6156	MAINTENANCE	5 000,00	5 000,00
Total Chapitre 011		36 940,00	36 940,00
Total Rubrique 322		36 940,00	36 940,00
Rubrique 3231 BAINS DOUCHES			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	20 000,00	15 000,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	73 728,00	73 728,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	2 400,00	2 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	700,00	0,00
6156	MAINTENANCE	2 350,00	1 800,00
Total Chapitre 011		99 178,00	92 528,00
Total Rubrique 3231		99 178,00	92 528,00
Rubrique 3232 PISCINES ET BASSINS ÉCOLE			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	158 244,00	135 000,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	175 991,00	175 991,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	22 202,00	20 000,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	8 134,00	11 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	17 225,00	17 225,00
61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	3 847,00	2 800,00
6156	MAINTENANCE	12 728,00	14 655,00
Total Chapitre 011		398 371,00	376 671,00
Total Rubrique 3232		398 371,00	376 671,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 3381 CENTRES D'ANIMATION			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	3 087,00	5 500,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	51 175,00	51 175,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	1 902 242,00	1 934 215,00
Total Chapitre 011		1 956 504,00	1 990 890,00
Total Rubrique 3381		1 956 504,00	1 990 890,00
Rubrique 3382 ESPACES JEUNES			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	3 221,00	3 221,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	285 665,00	306 865,00
Total Chapitre 011		288 886,00	310 086,00
Total Rubrique 3382		288 886,00	310 086,00
Rubrique 3383 SALLES POLYVALENTES			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 200,00	200,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	65 005,00	65 005,00
6156	MAINTENANCE	13 285,00	14 285,00
Total Chapitre 011		79 490,00	79 490,00
Total Rubrique 3383		79 490,00	79 490,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 34852 Maison des associations			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	9 911,00	9 911,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	1 000,00	1 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	500,00	1 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	3 550,00	5 500,00
6156	MAINTENANCE	2 400,00	3 000,00
6184	VERSEMENTS À DES ORGANISMES DE FORMATION	5 000,00	5 000,00
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	1 500,00	1 100,00
6234	RÉCEPTIONS	2 320,00	1 500,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	1 400,00	200,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	8 300,00	9 600,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	10 000,00	8 070,00
Total Chapitre 011		45 881,00	45 881,00
Total Rubrique 34852		45 881,00	45 881,00
Rubrique 4221 CRÈCHES ET GARDERIES			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	50 728,00	48 000,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	206 535,00	206 535,00
60623	ALIMENTATION	547 004,00	526 300,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	104 068,00	104 000,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	40 582,00	27 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	36 001,00	25 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 102,00	6 000,00
6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	74 729,00	74 750,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	203 904,00	203 900,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	115 582,00	105 100,00
6156	MAINTENANCE	36 433,00	36 500,00
6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	101,00	400,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	466 181,00	546 297,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	2 029,00	2 000,00
Total Chapitre 011		1 890 979,00	1 911 782,00
Total Rubrique 4221		1 890 979,00	1 911 782,00
Rubrique 511 ESPACES VERTS URBAINS			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	37 858,00	70 000,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
 SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	44 740,00	44 740,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	42 870,00	26 000,00
6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	27 023,00	25 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	142 468,00	150 000,00
61521	TERRAINS	390 414,00	322 077,00
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	18 320,00	30 000,00
615232	RÉSEAUX	18 320,00	4 000,00
61558	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	19 603,00	30 000,00
6156	MAINTENANCE	110 289,00	150 000,00
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	0,00	6 500,00
6234	RÉCEPTIONS	6 412,00	0,00
Total Chapitre 011		858 317,00	858 317,00
Total Rubrique 511		858 317,00	858 317,00
TOTAL DEPENSES		9 753 059,00	9 632 575,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Récapitulatif général			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	501 306,00	508 540,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	2 149 487,00	2 149 487,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	25 900,00	25 900,00
60623	ALIMENTATION	547 004,00	526 300,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	134 970,00	131 700,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	148 616,00	123 724,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	277 895,00	268 125,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	89 452,00	46 200,00
6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES ... (BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUE	4 000,00	5 000,00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	266 734,00	273 864,00
6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	114 752,00	109 850,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 341 375,00	2 403 080,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	204 604,00	204 710,00
61351	LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL ROULANT	146 500,00	162 000,00
61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	14 347,00	17 300,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	164 932,00	160 600,00
61521	TERRAINS	391 414,00	322 077,00
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	468 320,00	420 160,00
615232	RÉSEAUX	18 320,00	4 000,00
61558	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	31 603,00	38 000,00
6156	MAINTENANCE	432 105,00	420 706,00
6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	7 372,00	7 100,00
6184	VERSEMENTS À DES ORGANISMES DE FORMATION	6 100,00	5 500,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 000,00	3 025,00
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	41 850,00	81 100,00
6234	RÉCEPTIONS	44 482,00	58 600,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	155 500,00	135 630,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	40 000,00	18 000,00
6251	VOYAGES, DÉPLACEMENTS ET MISSIONS	0,00	1,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	74 500,00	72 200,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	86 400,00	65 200,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	556 173,00	662 997,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	265 206,00	200 909,00
63513	AUTRES IMPÔTS LOCAUX	840,00	840,00
Total Chapitre 011		9 753 059,00	9 632 425,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
 SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Chapitre 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
6585	INTÉRÊTS MORATOIRES	0,00	150,00
Total Chapitre 65		0,00	150,00
TOTAL DEPENSES		9 753 059,00	9 632 575,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
 SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLE		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 020 ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ			
Chapitre 74	Dotations et participations		
748711	DOTATION D'ANIMATION LOCALE REÇUE	911 092,00	836 816,00
748721	DOTATION DE GESTION LOCALE REÇUE	8 841 967,00	8 795 759,00
Total Chapitre 74		9 753 059,00	9 632 575,00
Total Rubrique 020		9 753 059,00	9 632 575,00
TOTAL RECETTES		9 753 059,00	9 632 575,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
SECTION D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 0281 DOTATION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre 458101	Dotation d'investissement versee		
458101	DOTATION D'INVESTISSEMENT VERSEE	334 570,00	334 570,00
Total Chapitre 458101		334 570,00	334 570,00
Total Rubrique 0281		334 570,00	334 570,00
Rubrique 0381 CONSEILS DE QUARTIER			
Chapitre 458101	Dotation d'investissement versee		
458101	DOTATION D'INVESTISSEMENT VERSEE	41 320,00	41 320,00
Total Chapitre 458101		41 320,00	41 320,00
Total Rubrique 0381		41 320,00	41 320,00
TOTAL DEPENSES		375 890,00	375 890,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
 SECTION D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Récapitulatif général			
Chapitre 458101	Dotation d'investissement versee		
458101	DOTATION D'INVESTISSEMENT VERSEE	375 890,00	375 890,00
	Total Chapitre 458101	375 890,00	375 890,00
TOTAL DEPENSES		375 890,00	375 890,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
 SECTION D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLE		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 020	ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ		
Chapitre 458201	Dotation d'investissement recue		
458201	DOTATION D'INVESTISSEMENT RECUE	375 890,00	375 890,00
	Total Chapitre 458201	375 890,00	375 890,00
	Total Rubrique 020	375 890,00	375 890,00
	TOTAL RECETTES	375 890,00	375 890,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT

POUR INFORMATION - MONTANTS DES DEPENSES PAR DOTATION

DOTATION	Pour mémoire budget précédent	Vote du Conseil de Paris
Dotation d'investissement	375 890,00	375 890,00
Dotation d'animation locale	911 092,00	836 816,00
Dotation de gestion locale	8 841 967,00	8 795 759,00
TOTAL	10 128 949,00	10 008 465,00

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DES DOTATIONS EN SENS DÉPENSES PAR CHAPITRE COMPTABLE ET RUBRIQUE
FONCTIONNELLE

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Dotation d'anim Dotation anim locale			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
0282	TRAVAUX URGENTS	450 000,00	390 160,00
0381	CONSEILS DE QUARTIER	16 530,00	16 530,00
301	ANIM LOCALE ET CULTURELLE	444 562,00	430 126,00
Total Chapitre 011		911 092,00	836 816,00
Total Dotation d'animation locale		911 092,00	836 816,00
Dotation de ges Dotation gest locale			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
020	ADM GÉNÉRALE COLLECTIVITÉ	530 183,00	571 533,00
211	ÉCOLES MATERNELLES	888 729,00	659 063,00
212	ÉCOLES PRIMAIRES	1 047 336,00	898 332,00
213	CLASSES REGROUPÉES	0,00	211 923,00
3111	ENSEIGNEMENT ART PRATIQUE	200 897,00	220 897,00
313	BIBLIOTHÈQUES MÉDIATHÈQUE	131 631,00	142 631,00
321	SALLES DE SPORT, GYMNASES	388 645,00	388 645,00
322	STADES	36 940,00	36 940,00
3231	BAINS DOUCHES	99 178,00	92 528,00
3232	PISCINES ET BASSINS ÉCOLE	398 371,00	376 671,00
3381	CENTRES D'ANIMATION	1 956 504,00	1 990 890,00
3382	ESPACES JEUNES	288 886,00	310 086,00
3383	SALLES POLYVALENTES	79 490,00	79 490,00
34852	MAISON DES ASSOCIATIONS	45 881,00	45 881,00
4221	CRÈCHES ET GARDERIES	1 890 979,00	1 911 782,00
511	ESPACES VERTS URBAINS	858 317,00	858 317,00
Total Chapitre 011		8 841 967,00	8 795 609,00
Chapitre 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
020	ADM GÉNÉRALE COLLECTIVITÉ	0,00	150,00
Total Chapitre 65		0,00	150,00
Total Dotation de gestion locale		8 841 967,00	8 795 759,00
Dotation d'inve Dotation d'invest.			
Chapitre 458101	Dotation d'investissement versee		

ETAT SPECIAL DU 11 EME ARRONDISSEMENT
DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DES DOTATIONS EN SENS DÉPENSES PAR CHAPITRE COMPTABLE ET RUBRIQUE
FONCTIONNELLE

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
0281	DOTATION D'INVESTISSEMENT	334 570,00	334 570,00
0381	CONSEILS DE QUARTIER	41 320,00	41 320,00
Total Chapitre 458101		375 890,00	375 890,00
Total Dotation d'investissement		375 890,00	375 890,00

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.244**

Référence : **2025 DLH 284**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (116.186 euros) à la RIVP et Elogie-Siemp pour la réalisation de 3 programmes d'ilot de fraîcheur et d'amélioration de la qualité de service dans le 11^e arrondissement ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DLH 284 relatif à l'attribution de subventions (116.186 euros) à la RIVP et Elogie-Siemp pour la réalisation de 3 programmes d'ilot de fraîcheur et d'amélioration de la qualité de service dans le 11^e arrondissement ;

-*-

Nombre de votants: 25 dont 6 ayant donné pouvoir
Ne prend pas part au vote : David BELLIARD et François VAUGLIN

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.245**

Référence : **2025 DLH 200**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (154.564 euros) à Habitat Social Français pour la réalisation au 3 rue Abel Rabaud (11^e) d'un programme de rénovation de 14 logements sociaux ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DLH 200 relatif à l'attribution d'une subvention (154.564 euros) à Habitat Social Français pour la réalisation au 3 rue Abel Rabaud (11^e) d'un programme de rénovation de 14 logements sociaux.

-*-

Nombre de votants: 29 dont 8 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.246**

Référence : **2025 DLH 203**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (1.046.933 euros) à Habitat Social Français pour la réalisation au 24 rue Saint-Ambroise (11^e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 29 logements sociaux ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DLH 203 relatif à l'attribution d'une subvention d'une subvention (1.046.933 euros) à Habitat Social Français pour la réalisation au 24 rue Saint-Ambroise (11^e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 29 logements sociaux.

_*-

Nombre de votants : 29 dont 8 ayant donné pouvoir

Pour : groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11^e, groupe Communiste et Citoyen, et Guillaume POITOUX. (27)

Contre : groupe Changer Paris (2)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité

_*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.247**

Référence : **2025 DLH 342**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (6.434.787 euros) à la RIVP pour la réalisation au 127 rue du Faubourg Saint-Antoine (11^e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 44 logements sociaux ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DLH 342 relatif à l'attribution d'une subvention (6.434.787 euros) à la RIVP pour la réalisation au 127 rue du Faubourg Saint-Antoine (11^e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 44 logements sociaux.

_*-

Nombre de votants : 28 dont 8 ayant donné pouvoir

Ne prend pas part au vote : David BELLIARD

Pour : groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11^e, groupe Communiste et Citoyen, et Guillaume POITOUX. (26)

Contre : groupe Changer Paris (2)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité

_*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.248**

Référence : **2025 DLH 324**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles 2252 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'octroi, la réitération et la modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et de rénovation de logements sociaux (5^e, 11^e, 12^e, 14^e, 17^e, 18^e et 19^e), de renouvellement de composants par la RIVP ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DLH 324 relatif à l'octroi, la réitération et la modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et de rénovation de logements sociaux (5^e, 11^e, 12^e, 14^e, 17^e, 18^e et 19^e), de renouvellement de composants par la RIVP.

-*-

Nombre de votants : 28 dont 8 ayant donné pouvoir
Ne prend pas part au vote : David BELLIARD

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.249**

Référence : **2025 DLH 355**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'adoption du bilan N+1 de l'année 2024 du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DLH 355 relatif à l'adoption du bilan N+1 de l'année 2024 du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs.

-*-

Nombre de votants: 27 dont 7 ayant donné pouvoir

Abstention : groupe Changer Paris (2)

Pour: groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11^e, groupe Communiste et Citoyen, et Guillaume POITOUX. (27)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.250**

Référence : **2025 DSOL 161**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2512-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (125.000 euros) et signature de conventions avec 5 associations pour le fonctionnement d'actions d'aide à l'insertion et de mobilisation dans le cadre des jardins solidaires ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur François VAUGLIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DSOL 161 relatif à l'attribution de subventions (125.000 euros) et signature de conventions avec 5 associations pour le fonctionnement d'actions d'aide à l'insertion et de mobilisation dans le cadre des jardins solidaires.

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.251**

Référence : **2025 DSOL 162**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2511-13 et L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (333.540 euros) et signature de conventions avec 30 associations menant des actions d'accompagnement social et de lien social dans les quartiers parisiens ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Lucie SOLEM ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DSOL 162 relatif à l'attribution de subventions (333.540 euros) et signature de conventions avec 30 associations menant des actions d'accompagnement social et de lien social dans les quartiers parisiens.

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.252**

Référence : **2025 DSOL 168**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-13 et L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions d'investissement (254.728 euros) et de fonctionnement (9.543 euros) pour des associations mettant en œuvre des actions de lutte contre l'exclusion ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre CORSIA ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DSOL 168 relatif à l'attribution de subventions d'investissement (254.728 euros) et de fonctionnement (9.543 euros) pour des associations mettant en œuvre des actions de lutte contre l'exclusion.

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.253**

Référence : **2025 DSP 84**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-13 et L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (8.000 euros) au Comité départemental de Paris de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP) pour son dispositif « Sport-Santé : A mon rythme ! » dans les Maisons Sport Santé des 11^e, 15^e, 19^e et 20^e arrondissements ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DSP 84 relatif à l'attribution d'une subvention (8.000 euros) au Comité départemental de Paris de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP) pour son dispositif « Sport-Santé : A mon rythme ! » dans les Maisons Sport Santé des 11^e, 15^e, 19^e et 20^e arrondissements.

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.254**

Référence : **2025 DSP 29**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-13 et L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de dotations (4.130.439 euros) à 7 associations pour le financement des centres de Protection Maternelle et Infantile gérés par des organismes de droit privé à but non lucratif ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DSP 29 relatif à l'attribution de dotations (4.130.439 euros) à 7 associations pour le financement des centres de Protection Maternelle et Infantile gérés par des organismes de droit privé à but non lucratif.

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.255**

Référence : **2025 DFPE 77**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions complémentaires (216.412 euros) à des associations gestionnaires d'établissements d'accueil du jeune enfant ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DFPE 77 relatif à l'attribution de subventions complémentaires (216.412 euros) à des associations gestionnaires d'établissements d'accueil du jeune enfant.

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.256**

Référence : **2025 DFPE 186**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'approbation du cahier des charges applicable aux projets de Maisons d'Assistant.e.s Maternel.le.s, à la signature d'un bail civil avec Mon Petit Paris pour la création d'une MAM dans le 15^e, et au renouvellement du soutien de la Ville de Paris au fonctionnement des MAM 8^e et 11^e ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DFPE 186 relatif à l'approbation du cahier des charges applicable aux projets de Maisons d'Assistant.e.s Maternel.le.s, à la signature d'un bail civil avec Mon Petit Paris pour la création d'une MAM dans le 15^e, et au renouvellement du soutien de la Ville de Paris au fonctionnement des MAM 8^e et 11^e.

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.257**

Référence : **2025 DFPE 109**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (183.600 euros) et signature de conventions avec 20 associations pour leurs actions visant à resserrer les liens entre les familles et les équipes éducatives d'écoles et collèges dans les 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DFPE 109 relatif à l'attribution de subventions (183.600 euros) et signature de conventions avec 20 associations pour leurs actions visant à resserrer les liens entre les familles et les équipes éducatives d'écoles et collèges dans les 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.258**

Référence : **2025 DASCO 87**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de dotations complémentaires de fonctionnement (26.280 euros), subventions d'équipement (155.930 euros) et subventions pour travaux (183.660 euros) à divers collèges publics parisiens ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DASCO 87 relatif à l'attribution de dotations complémentaires de fonctionnement (26.280 euros), subventions d'équipement (155.930 euros) et subventions pour travaux (183.660 euros) à divers collèges publics parisiens.

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.259**

Référence : **2025 DASCO 31**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (300.000 euros) et signature de conventions avec 30 organismes dans le cadre du projet « Éducation par le sport » ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON et Monsieur Jérôme MEYER ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DASCO 31 relatif à l'attribution de subventions (300.000 euros) et signature de conventions avec 30 organismes dans le cadre du projet « Éducation par le sport ».

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.260**

Référence : **2025 DJS 22**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (300.000 euros) à 47 associations pour le financement de projets dans le cadre du dispositif « Paris Sportives » ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DJS 22 relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (300.000 euros) à 47 associations pour le financement de projets dans le cadre du dispositif « Paris Sportives ».

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.261**

Référence : **2025 DJS 130**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'adaptation exceptionnelle du dispositif Paris Jeunes Vacances pour l'année 2025 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Joséphine LANFRANCHI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DJS 130 relatif à l'adaptation exceptionnelle du dispositif Paris Jeunes Vacances pour l'année 2025.

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.262**

Référence : **2025 DFPE 171**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (204.000 euros) et signature de conventions avec des associations culturelles dans le cadre du dispositif « Art pour grandir » ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Nadine BLANCHARD et Mme Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DFPE 171 relatif à l'attribution de subventions (204.000 euros) et signature de conventions avec des associations culturelles dans le cadre du dispositif « Art pour grandir ».

_*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

_*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.263**

Référence : **2025 DAC 169**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (386.000 euros) et signature de conventions pour l'implantation de résidences artistiques dans les collèges dans le cadre du dispositif l'Art pour Grandir et de l'héritage olympique ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Nadine BLANCHARD et M. Jérôme MEYER ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAC 169 relatif à l'attribution de subventions (386.000 euros) et signature de conventions pour l'implantation de résidences artistiques dans les collèges dans le cadre du dispositif l'Art pour Grandir et de l'héritage olympique.

_*-

Nombre de votants : 26 dont 6 ayant donné pouvoir

Ne prennent pas part au vote : Patrick BLOCHE, Dominique KIELEMOËS et François VAUGLIN
(3)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

_*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.264**

Référence : **2025 DAC 64**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention de fonctionnement (80.000 euros) et signature d'un avenant à convention avec l'association Les Athévains (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Nadine BLANCHARD ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAC 64 relatif à l'attribution d'une subvention de fonctionnement (80.000 euros) et signature d'un avenant à convention avec l'association Les Athévains (11e).

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.265**

Référence : **2025 DAC 143**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (22.000 euros) aux associations Le Tour d'un Monde, Glassbox et l'Entre Prise (11e et 20e) et signature de convention avec l'association Glassbox ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Nadine BLANCHARD ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAC 143 relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (22.000 euros) aux associations Le Tour d'un Monde, Glassbox et l'Entre Prise (11e et 20e) et signature de convention avec l'association Glassbox (11e).

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.266**

Référence : **2025 DAE 137**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention de fonctionnement (19.500 euros) et signature de convention avec l'association Fontaine O Livres (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Nadine BLANCHARD ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAC 137 relatif à l'attribution d'une subvention de fonctionnement (19.500 euros) et signature de convention avec l'association Fontaine O Livres (11e).

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.267**

Référence : **2025 DAC 314**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Raoul Minot au 11 rue Gambey (11^e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAC 314 relatif à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Raoul Minot au 11 rue Gambey (11^e)

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.268**

Référence : **2025 DAE 29**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L1511-2, L1511-3, L2511-1 et L2512-1 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (247.500 euros) en faveur de 18 structures de l'entrepreneuriat social et signature d'un avenant à convention en faveur de la société coopérative d'intérêt collectif Base Commune ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Dominique KIELEMOËS ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAE 29 relatif à l'attribution de subventions (247.500 euros) en faveur de 18 structures de l'entrepreneuriat social et signature d'un avenant à convention en faveur de la société coopérative d'intérêt collectif Base Commune.

_*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Pour : groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11^e, groupe Communiste et Citoyen, et Guillaume POITOUX. (27)

Contre : groupe Changer Paris (2)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité

_*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.269**

Référence : **2025 DAE 117**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2511-11 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (518.600 euros) et signature de conventions avec des associations de commerçants pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2025 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Joëlle MOREL ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAE 117 relatif à l'attribution de subventions (518.600 euros) et signature de conventions avec des associations de commerçants pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2025.

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.270**

Référence : **2025 DAE 170**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1524-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la clôture des opérations Vital'Quartier 1 et 2, et signature de conventions avec la SEM Paris Commerces ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Joëlle MOREL ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAE 170 relatif à la clôture des opérations Vital'Quartier 1 et 2, et signature de conventions avec la SEM Paris Commerces.

-*-

Nombre de votants : 28 dont 7 ayant donné pouvoir

Ne prend pas part au vote : François VAUGLIN

Abstention : groupe Changer Paris (2)

Pour : groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11^e, groupe Communiste et Citoyen, et Guillaume POITOUX. (26)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.271**

Référence : **2025 DAE 199**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1511-3, L2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention d'investissement (85.000 euros) et signature de convention avec l'association Régie de quartier Fontaine au Roi (11e), lauréate du Budget Participatif Parisien ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe HARNOIS ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAE 199 relatif à l'attribution d'une subvention d'investissement (85.000 euros) et signature de convention avec l'association Régie de quartier Fontaine au Roi (11e), lauréate du Budget Participatif Parisien

-*-

Nombre de votants: 24 dont 7 ayant donné pouvoir

Ne prend pas part au vote: Jean-Pierre CORSIA, Sofiane KADDOUR-BEY, Dominique KIELEMOËS, Joëlle MOREL et Delphine TERLIZZI (5)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.272**

Référence : **2025 DDCT 167**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (205.325 euros) à 37 associations pour le financement de 45 postes d'adultes-relais dans les quartiers populaires parisiens ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Delphine TERLIZZI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DDCT 167 relatif à l'attribution de subventions (205.325 euros) à 37 associations pour le financement de 45 postes d'adultes-relais dans les quartiers populaires parisiens.

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.273**

Référence : **2025 DDCT 168**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (74.455 euros) à 25 associations pour le financement de 28 projets dans les quartiers Politique de la Ville parisiens (4^e enveloppe) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Delphine TERLIZZI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DDCT 168 relatif à l'attribution de subventions (74.455 euros) à 25 associations pour le financement de 28 projets dans les quartiers Politique de la Ville parisiens (4^e enveloppe).

-*-

Nombre de votants : 24 dont 7 ayant donné pouvoir

Ne prennent pas part au vote : Patrick BLOCHE, Dominique KIELEMOËS et François VAUGLIN
(3)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.274**

Référence : **2025 DDCT 177**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2143-1, L2511-10-1 et L2511-13 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la création d'Assemblées Citoyennes d'arrondissement ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre CORSIA ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DDCT 177 relatif à la création d'Assemblées Citoyennes d'arrondissement.

*

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Pour : groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11^e, groupe Communiste et Citoyen, et Guillaume POITOUX. (27)

Contre : groupe Changer Paris (2)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité

*

Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.275

Référence : **V 11202520**

Vœu relatif à la structuration de la filière textile et au soutien de l'économie circulaire à Paris
[groupe Ecologiste du 11^e]

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2511-12 ;

Considérant que face à la surproduction mondiale de vêtements et à l'essoufflement des dispositifs de collecte, la filière textile française traverse une crise structurelle depuis de nombreux mois,

Considérant que l'industrie du textile est l'une des plus polluantes au monde, en raison de sa consommation massive d'eau et d'énergie, du transport international nécessaire des marchandises et de ses importantes émissions de gaz à effet de serre,

Considérant que la surproduction, alimentée par une économie mondialisée déconnectée des limites planétaires, conduit à l'incinération massive de millions de tonnes de textile chaque année, faute de filières de valorisation suffisantes,

Considérant que l'arrivée de l'enseigne Shein au BHV, en cette rentrée, illustre l'aberration d'un modèle économique fondé sur la fast fashion, incompatible avec les engagements de la Ville de Paris en matière de sobriété et de réduction des déchets et qu'une pétition engagée récemment par le collectif "Une Autre Mode est Possible" a permis plus de 110 000 signataires à ce jour,

Considérant le manque de visibilité des solutions alternatives à la surconsommation de vêtements, et la communication insuffisante pour soutenir les initiatives montrant les modèles alternatifs et circulaires, comme la Semaine des Autres Modes ou la Maison des Autres Modes porté par le collectif "Une autre mode est possible",

Considérant l'impérieuse nécessité de soutenir et promouvoir les artisan.es de nos quartiers investi.es sur les métiers du textile, qui travaillent sur la circularité de la matière,

Considérant la réduction de plus de 54% du budget national dédié à l'économie sociale et solidaire (ESS) pour 2026 soit un budget de seulement 12 millions d'euros, déjà réduit en 2025, menaçant de nombreux emplois dans un secteur pourtant central à la transition écologique et à la relocalisation des activités à l'échelle territoriale, l'ESS représentant 14% de l'emploi en France,

Considérant que la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) confie aux éco-organismes la responsabilité d'organiser, de financer et de promouvoir la collecte, le tri, la réparation et le réemploi des textiles, et qu'ils doivent aujourd'hui intensifier leurs actions de communication pour mobiliser les habitantes et habitants sur la réparation et la prolongation de la durée de vie des vêtements,

Considérant que l'effet rebond lié aux plateformes de revente en ligne continue d'encourager une forme de surconsommation maquillée, qui ne réduit pas le volume global de production textile,

Considérant que les circuits de réemploi de proximité mis en place par les ressourceries sont menacés par la concurrence des marques commerciales,

Considérant que les opérateurs de collecte mandatés par la Ville de Paris rencontrent des difficultés croissantes d'entretien des bornes saturées, situées sur la voie publique, en raison du vandalisme constant et des dépôts sauvages, compromettant fortement la qualité du service rendu aux Parisien-ne-s,

Considérant que, faute de moyens suffisants et de soutien adapté de la filière, la mairie d'arrondissement se voit contrainte de déplacer les bornes de collecte les plus problématiques, et ne peut en installer de nouvelles, contrairement aux engagements pris, réduisant ainsi l'accès des habitantes et habitants à un service public de tri pourtant essentiel,

Considérant que les collectes sauvages de vêtements dans les immeubles par des associations se réclamant de l'environnement, alimentent la confusion chez les Parisien.nes qui ne savent plus s'ils.elles doivent faire confiance aux différentes collectes proposées,

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

Considérant que les équipes de la Direction de la Propreté de Paris sont contraintes de ramasser chaque jour des vêtements abandonnés autour des bornes textiles, qui finissent mélangés aux ordures ménagères et incinérés massivement, illustrant le dysfonctionnement d'une filière encore trop fragile,

Sur le rapport de Monsieur Alexandre VISCONTINI,

Sur proposition de Monsieur Alexandre VISCONTINI et des élu-es du Groupe Ecologiste du 11^e ;

Le Conseil du 11^e arrondissement émet le vœu :

que la Ville de Paris :

1. **appelle les éco-organismes :**
 - à renforcer leur soutien moral, financier et logistique à la filière textile, en accompagnant les acteurs locaux du réemploi, de la réparation et de la collecte, ainsi que les artisan.es et designers de la mode responsable et circulaire, ainsi que les acteurs de la formation chargés de préparer les professionnels de demain à s'engager pour une mode plus circulaire,
 - à intensifier la communication et l'information du public sur les dispositifs d'aide à la réparation et à la prolongation de la durée de vie des vêtements, incluant les alternatives locales, ainsi que la sensibilisation, en priorité des publics scolaires, sur les mécanismes de surproduction et les conséquences sociales et environnementales de la surconsommation textile,
 - à sortir d'une logique de marché favorisant l'incinération du textile non exporté à l'étranger,
2. **interpelle l'État** à s'engager à défendre et à renforcer les financements dédiés à l'économie sociale et solidaire, afin de préserver les emplois locaux, soutenir les modèles économiques - aujourd'hui fragilisés -, les structures de proximité, les artisan.es et designers de la mode circulaire ainsi que la vitalité des ressourceries parisiennes et de tous les acteurs de la filière, puis à renforcer la lutte judiciaire contre les dérives liées au marché parallèle (vandalisme des bornes),
3. **poursuive** ses actions en faveur du développement d'une économie textile locale, circulaire et résiliente, fondée sur la sobriété, le réemploi et la relocalisation des savoir-faire par les artisan.es parisien.nes, ainsi que les actions de sensibilisation et de formation auprès des plus jeunes pour les engager vers une mode circulaire, tout en s'opposant à la surproduction de vêtements et à la banalisation des modèles de fast fashion incompatibles avec les objectifs climatiques.

-*-

Nombre de votants : 26 dont 7 ayant donné pouvoir

Ne prend pas part au vote : groupe Changer Paris (2)

Abstention : Guillaume POITOUX

Pour : groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11^e, groupe Communiste et Citoyen. (26)

Mis aux voix, le vœu est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.276**

Référence : **V 11202521**

Vœu relatif à la protection de nos commerces de proximité. Non à l'accord La Poste-Temu !
[groupes Ecologiste du 11^e, Paris 11 en Commun, et Communiste et Citoyen]

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2511-12 ;

Considérant que le groupe “La Poste” a conclu un accord commercial avec Temu, une des plateformes géantes de distribution en ligne chinoise ;

Considérant que Temu et Shein représentent à eux deux 22% des colis expédiés en Europe (soit plus de 4,5 milliards d'unités), contre moins de 2% cinq ans auparavant ;

Considérant que les modèles économiques et sociaux de ces géants du commerce chinois participent à tirer les prix vers le bas grâce aux conditions de travail extrêmement dégradées dans leur usine de production, et ont été à plusieurs reprises accusés de recourir au travail forcé, contrevenant à toutes les règles de respect des droits humains élémentaires ;

Considérant que selon la Commission Européenne, 85% des produits vendus sur Temu ne respectent pas les règles de sécurité européenne, mettant de facto une mise en danger des consommateurs et consommatrices ;

Considérant l'impact écologique des modèles économiques de cette consommation de masse, générant un impact écologique massif en termes de production comme en termes de transport ;

Considérant que ces multinationales participent à la “plateformisation” de notre économie qui aboutit à vitesse grand V à une perte de contrôle de nos territoires sur l'ensemble de la chaîne de valeurs, de la production à la commercialisation ;

Considérant que ces multinationales sont un danger pour nos économies comme pour notre cohésion sociale en utilisant ou en ayant utilisé des failles de nos attirail juridique. Hier avec l'exonération de TVA des colis de moins de 150 euros, aujourd'hui avec l'exonération des droits de douane des colis en dessous de 150 euros ;

Considérant que ce système de deux poids deux mesures aboutit à une concurrence déloyale et brutale avec nos commerces, en particulier les commerces indépendants qui constituent un fondement de la vitalité de nos quartiers ;

Considérant que cet accord pose des interrogations sur la qualité de travail des salariés de votre groupe, au-delà même de la rupture du “sens de service” que ce type de partenariat commercial vient acter. Il a d'ailleurs été repoussé par certains syndicats.

Sur le rapport de Madame Joëlle MOREL,

Sur proposition de Madame Joëlle MOREL et des élu-es du groupe Ecologiste du 11^e, du groupe Paris 11 en Commun, et du groupe Communiste et Citoyen;

Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025

Le Conseil du 11^e arrondissement émet le vœu :

- Que la Ville de Paris manifeste formellement son opposition à l'accord entre La Poste et Temu, et rappelle à la présidence du service public postal l'absolue nécessité de protéger le tissu commercial national en général, et parisien en particulier ;
- Que l'Etat :
 - Réexamine l'accord conclu avec La Poste à l'aune des conséquences pour les usagers, les travailleurs et les filiales de la Poste, l'environnement ainsi que pour la survie de nos commerces locaux"
 - Réaffirme l'importance capitale d'un service public postal de proximité et de qualité pour les usagers, notamment en cessant toute fermeture ou décalage des horaires des bureaux de poste
 - Engage un travail de fond visant à faire de ces accords commerciaux "isolés" un enjeu de politique publique global au niveau de l'Etat et de l'Union Européenne afin d'encadrer un capitalisme de plateformes qui prospère en l'absence de cadres législatifs suffisants
- Que la Ville de Paris explore tous les moyens pour mettre en place "une contribution colis" destinée à compenser les effets négatifs sur l'environnement et l'usage de la voirie parisienne.

-*-

Nombre de votants : 26 dont 7 ayant donné pouvoir

Ne prend pas part au vote : groupe Changer Paris (2)

Abstention : Guillaume POITOUX

Pour: groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11^e, groupe Communiste et Citoyen. (26)

Mis aux voix, le vœu est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.277**

Référence : **V 11202522**

Vœu relatif à la situation du périscolaire dans le 11^e arrondissement *[groupe Changer Paris]*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2511-12 ;

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Considérant la multiplication de signalements d'agression sexuelles d'enfants impliquant des animateurs du périscolaire du 11^e arrondissement,

Considérant la suspension à titre conservatoire en seulement six mois de cinq animateurs de notre arrondissement dans l'attente des résultats de l'enquête,

Considérant que la recrudescence de cas dans un même arrondissement et dans un court laps de temps nous interpelle fortement,

Considérant que l'immense majorité d'animateurs qui effectuent leurs missions avec dévouement sont aussi des victimes des agissements d'une minorité,

Considérant que cette multiplication d'affaires d'agressions sexuelles sur de jeunes enfants est de nature à briser le lien de confiance et envenimer les relations entre les parents d'élèves et les animateurs du périscolaire,

Considérant que seule une action résolue de la puissance publique et une transparence totale pourront contribuer à restaurer ce lien de confiance,

Considérant que dès lors qu'il s'agit de la sécurité des enfants, il n'est plus question de politique mais d'un devoir moral qui dépasse nos étiquettes respectives afin de garantir aux enfants des conditions de sécurité absolue dans les établissements dont la Ville a la charge,

Sur le rapport de

Sur proposition des élu-e-s du **Changer Paris (Union des Républicains et des Centristes)** ;

Emet le vœu :

Que la Ville de Paris diligente une enquête approfondie dans l'ensemble des écoles primaires et maternelles du 11^e arrondissement afin d'identifier tout cas d'agression sexuelle qui n'aurait pas encore été signalé et, le cas échéant, de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des enfants.

-*-

Nombre de votants : 29 dont 7 ayant donné pouvoir

Pour : groupe Changer Paris et Guillaume POITOUX (3)

Contre : groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11^e, groupe Communiste et Citoyen. (26)

Mis aux voix, le vœu est rejeté à la majorité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.278**

Référence : **V 11202523**

Vœu relatif à la situation des agents de l'AP-HP locataires du parc immobilier de la Ville de Paris *[par Guillaume POITOUX]*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2511-12 ;

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Considérant que de nombreux agents exerçant leur activité au sein de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) et résidant dans le XI^e arrondissement sont titulaires de baux relevant du parc immobilier de la Ville de Paris, notamment gérés par la RIVP agissant en qualité de mandataire de l'AP-HP ;

Considérant que ces baux, pour certains conclus depuis plusieurs décennies, comportent un avenant signé concomitamment, établissant un lien entre la validité du bail et l'exercice de l'activité professionnelle de l'agent au sein de l'AP-HP ;

Considérant que ces avenants permettent au bailleur de ne pas renouveler le bail à son échéance lorsque l'agent n'est plus en activité au sein de l'AP-HP ;

Considérant l'apport considérable de ces personnels au bien-être des Parisiennes et Parisiens, agissant chaque jour en première ligne pour préserver leur santé ;

Considérant la mobilisation exemplaire dont ils ont fait preuve, notamment durant l'épidémie de COVID-19 et lors des vagues d'attentats qui ont touché la capitale, en particulier le XI^e arrondissement ;

Considérant les agents de l'AP-HP titulaires de tels baux arrivant à l'âge de la retraite ;

Considérant enfin le faible niveau de pension de nombre d'entre eux, ainsi que les caractéristiques du marché immobilier privé parisien, qui rendent quasi impossible toute possibilité de relogement dans le parc privé après la résiliation de leur bail ;

Sur le rapport et sur proposition de Monsieur Guillaume POITOUX ;

Emet le vœu :

- Que le Conseil de Paris garantisse spécifiquement aux agents de l'AP-HP arrivant à la retraite le maintien de leur bail RIVP jusqu'à leur décès ;
- À défaut, que la résiliation ou le non-renouvellement de ce type de bail ne puisse intervenir qu'à la condition d'une proposition effective de relogement adaptée à la situation personnelle et financière de ces anciens agents au moment de leur départ à la retraite.

-*-

Nombre de votants : 29 dont 6 ayant donné pouvoir

Pour : groupe Changer Paris et Guillaume POITOUX (3)

Contre : groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11^e, groupe Communiste et Citoyen. (26)

Mis aux voix, le vœu est rejeté à la majorité

**Conseil du 11^e arrondissement
6 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION
D.11.25.279**

Référence : **Q 11202508**

Questions orales sur le bilan et les perspectives de la lutte contre les animaux nuisibles dans le 11^e arrondissement *[par Guillaume POITOUX]*

Considérant qu'un cas humain de chikungunya a été détecté en septembre dans un quartier du XI^e arrondissement de Paris ;

Considérant que la présence avérée du moustique tigre, vecteur du chikungunya ainsi que de la dengue, augmente significativement le risque de transmission locale chez l'homme ;

Considérant qu'afin de limiter toute propagation, trois opérations de démoustication ont été programmées afin de protéger la population et de contenir tout risque de transmission du virus dans le quartier concerné ;

Le Conseil souhaite être informé de la situation actuelle sur ce sujet et des mesures qu'il est possible de prendre à l'avenir pour limiter durablement la présence du moustique tigre sur le territoire du 11^e arrondissement.

Considérant la prolifération accrue de rats dans le Square Gardette et ses abords ;

Considérant la fréquentation importante de ce square par des enfants et les risques sanitaires liés à la présence de ces animaux, notamment par leurs déjections dans les espaces de jeux ;

Considérant les mesures d'urgence déjà mises en œuvre, notamment la condamnation des dispositifs de collecte d'ordures situés à l'intérieur du square ;

Le Conseil demande à Monsieur le Maire de bien vouloir informer l'assemblée sur les dispositions de long terme envisagées ou mises en œuvre pour réguler la population de rats dans le Square Gardette ; et, plus largement, les actions de prévention et de lutte menées contre la présence de rongeurs dans les espaces publics extérieurs accueillant du public dans le 11^e arrondissement.

- *-

À 20h58 l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.